



La raison de notre espérance

Preuve scripturaire de la divinité du Saint-Esprit (2)

Le Saint-Esprit, vrai Dieu éternel

« Nous croyons et confessons aussi que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils. Il n'a été ni fait, ni créé, ni engendré, mais il procède seulement des deux. Dans l'ordre, il est la troisième personne de la Trinité, d'une même essence, d'une même majesté et d'une même gloire avec le Père et le Fils, vrai Dieu éternel, comme nous l'enseignent les Écritures saintes. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 11

1. Le Saint-Esprit accomplit des œuvres divines
2. Le Saint-Esprit reçoit des honneurs divins

L'article 11 de la Confession de foi des Pays-Bas affirme que le Saint-Esprit est « d'une même essence, d'une même majesté et d'une même gloire avec le Père et le Fils, vrai Dieu éternel, comme nous l'enseignent les Écritures saintes ». Quelques références bibliques sont ajoutées en note, mais sans plus. Quel est cet enseignement des Écritures concernant la divinité du Saint-Esprit? Nous avons déjà vu que, dans la Bible, le Saint-Esprit porte des noms divins jamais donnés à de simples créatures et qu'il possède des attributs divins qui se rapportent uniquement à Dieu. Nous allons voir maintenant que, tout comme Jésus-Christ, le Saint-Esprit accomplit des œuvres divines attribuées uniquement à Dieu et qu'il reçoit des honneurs divins réservés à Dieu seul.

1. Le Saint-Esprit accomplit des œuvres divines

Le Saint-Esprit est **Créateur**. « La terre était informe et vide; il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme, mais l'Esprit de Dieu planait au-dessus des eaux » (Gn 1.2). Cette action de planer au-dessus des eaux signifie que le Saint-Esprit exerçait un parfait contrôle de la situation dès le début de l'œuvre créatrice et qu'il dirigeait avec puissance et sagesse chaque étape de cette œuvre créatrice afin de former et d'ordonner toutes choses dans le monde. Or, la Bible affirme que seul Dieu est le Créateur. « Moi, l'Éternel, je fais toutes choses, seul je déploie les cieux, de moi-même j'étends la terre » (És 44.24). La toute-puissance de Dieu est démontrée par le fait qu'il a lui-même tout créé. La création est l'œuvre de la Trinité! « Les cieux ont

été faits par la parole de l'Éternel, et toute leur armée par le souffle de sa bouche » (Ps 33.6; « ruah » peut se traduire par « souffle » ou « esprit »). Élihou s'est adressé à Job en disant : « L'Esprit [ruah] de Dieu m'a formé et le souffle [nishma] du Tout-Puissant me fait vivre » (Jb 33.4). Le Saint-Esprit a accompli avec puissance la grande œuvre de création. Tout être vivant tire de lui sa forme, son souffle et sa vie. Comme le proclame un vieil hymne du Moyen Âge, il est l'Esprit Créateur.

Le Saint-Esprit continue d'accomplir l'œuvre de **providence** et de maintien de toutes choses.

« Tu caches ta face : ils sont épouvantés; tu leur retires le souffle : ils expirent et retournent dans leur poussière. Tu envoies ton souffle [ruah = ton Esprit] : ils sont créés, et tu renouvelles la face du sol » (Ps 104.29-30).

Tout être vivant sur la terre dépend de l'action continuelle du Saint-Esprit pour demeurer en vie. Chaque printemps, nous voyons partout autour de nous la puissance et la sagesse du Saint-Esprit en action dans la création de Dieu pour renouveler la vie dans les bourgeons des arbres, produire la germination des graines, faire pousser les fleurs des champs et redonner vigueur aux animaux des champs, des rivières et des forêts. Ce ne sont pas les créatures qui sont en mesure d'opérer par elles-mêmes ce renouveau, mais le Saint-Esprit Créateur!

Le Saint-Esprit accomplit **de grands prodiges**. L'apôtre Paul a fait de grandes choses pour amener les païens à l'obéissance, « en parole et en œuvre, par la puissance des signes et des prodiges, par la puissance de l'Esprit » (Rm 15.19). Or le Psaume 136 déclare que l'Éternel seul est puissant pour accomplir de grands prodiges : « Célébrez le Seigneur des seigneurs, car sa bienveillance dure à toujours! Celui qui seul fait de grands miracles, car sa bienveillance dure à toujours! » (Ps 136.3-4).

Le Saint-Esprit **a conçu Jésus** dans le sein de Marie pour qu'elle devienne enceinte.

« L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra sera appelé Fils de Dieu » (Lc 1.35).

Dieu a fait la création de telle sorte qu'aucune femme ne peut devenir enceinte sans l'intervention d'un homme. Cependant, dans le cas de la conception de Jésus, aucun homme n'était impliqué. Dieu lui-même est intervenu pour changer l'ordre des choses afin que Marie devienne enceinte de manière tout à fait différente et qu'elle donne naissance au Fils de Dieu qui est parfaitement saint. Ce miracle a été accompli par l'action secrète et souveraine du Saint-Esprit en elle.

Le Saint-Esprit donne **la vie nouvelle**. Il accomplit notre nouvelle naissance spirituelle, qui est un très beau et un très grand miracle de la grâce de Dieu. « Si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Jn 3.5-6). Cette vie nouvelle promise à nous et à nos enfants est comparée au renouvellement de la vie que l'on peut voir dans la création.

« Car je répandrai des eaux sur le sol altéré et des ruisseaux sur la terre desséchée; je répandrai mon Esprit sur ta descendance et ma bénédiction sur ta progéniture. Ils

*germeront au beau milieu de l'herbe, comme les saules près des courants d'eau »
(És 44.3-4).*

Il s'agit cependant d'un miracle encore plus merveilleux que la vie dans la nature. Il s'agit du don de la vie nouvelle et éternelle par la puissance de l'Esprit Saint vivifiant.

L'Esprit ne fait pas que donner la vie ou la revigorer. Il donne la vie nouvelle à des gens qui étaient morts spirituellement dans leurs péchés.

« C'est l'Esprit qui vivifie. La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie » (Jn 6.63).

« Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit; car la lettre tue, mais l'Esprit fait vivre » (2 Co 3.6).

« Il nous a sauvés — non parce que nous aurions fait des œuvres de justice, mais en vertu de sa propre miséricorde — par le bain de la régénération et le renouveau du Saint-Esprit; il l'a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers dans l'espérance de la vie éternelle » (Tt 3.5-7).

Dieu seul est capable de redonner la vie spirituelle à des gens morts dans leurs péchés. Dieu lui-même avait promis ce renouvellement du cœur et de la vie.

« Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai en vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon Esprit en vous et je ferai que vous suiviez mes prescriptions, et que vous observiez et pratiquiez mes ordonnances » (Éz 36.27).

« Je mettrai mon Esprit en vous, et vous vivrez » (Éz 37.14).

Au dernier jour, le Saint-Esprit accomplira **la résurrection des morts**.

« Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ-Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous » (Rm 8.11).

Ramener de la mort à la vie des gens décédés depuis des siècles nécessite rien de moins que la toute-puissance de Dieu. Paul a fait connaître notre magnifique espérance à des païens qui ne connaissaient pas la puissance de Dieu. Il leur a dit : *« Quoi! Jugez-vous incroyable que Dieu ressuscite les morts? »* (Ac 26.8). C'est Dieu le Père et c'est également Dieu le Fils qui ressuscite les morts. *« En effet, comme le Père ressuscite les morts et les fait vivre, de même aussi le Fils fait vivre qui il veut »* (Jn 5.21). En parlant de celui qui croirait en lui, Jésus a dit : *« Je le ressusciterai au dernier jour »* (Jn 6.40). Toute la Trinité sera à l'œuvre pour accomplir cet acte glorieux.

2. Le Saint-Esprit reçoit des honneurs divins

Le Saint-Esprit est peut-être la personne la plus discrète de la Trinité, mais cela ne l'empêche pas de recevoir des honneurs divins, au même titre que le Père et le Fils. Nous sommes baptisés en son nom. « Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28.19). Le Saint-Esprit est placé au même niveau que le Père et le Fils. Si le Père et le Fils possèdent tous les deux la pleine divinité, l'Esprit la possède également. La bénédiction que Paul a communiquée aux chrétiens de Corinthe rend hommage au Saint-Esprit autant qu'à Dieu le Père et à Jésus, le Fils de Dieu. « Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous » (2 Co 13.13).

L'implication de tout cela est évidente. Puisque le Saint-Esprit est « vrai Dieu éternel » avec le Père et le Fils, il est digne de recevoir même gloire et même adoration que le Père et le Fils. « Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité » (Jn 4.24).

Nous devons dire au sujet du Saint-Esprit la même chose que nous avons déjà vue au sujet de Jésus-Christ dans l'article 10 : « Il est donc le vrai Dieu éternel, le Tout-Puissant, que nous invoquons, adorons et servons. » Nous devons invoquer, adorer et servir le Saint-Esprit, comme nous invoquons, adorons et servons le Père et le Fils. Toute adoration que nous rendons à Dieu est destinée aussi bien au Saint-Esprit qu'aux deux autres personnes de la Trinité.

« Ils adoreront celui qui vit aux siècles des siècles, et ils jetteront leurs couronnes devant le trône, en disant : Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance, car tu as créé toutes choses, et c'est par ta volonté qu'elles existent et qu'elles furent créées » (Ap 4.10-11). « Ils adorèrent Dieu, en disant : Amen. La louange, la gloire, la sagesse, l'action de grâces, l'honneur, la puissance et la force sont à notre Dieu, aux siècles des siècles! Amen » (Ap 7.12).

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.